

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 Avril 2014

1. Approbation du compte administratif 2013 du CCAS.

M. Guy ROGNIN fait la présentation du compte administratif du CCAS de l'année 2013.

L'assemblée décide de le voter à l'unanimité.

2. Vote du Budget primitif du CCAS 2014

M. Guy ROGNIN présente à l'assemblée les dépenses et recettes attendues pour l'année 2014.

L'assemblée vote favorablement à l'unanimité pour le budget primitif du CCAS.

3. Vote des taux d'imposition 2014

Le conseil municipal décide par délibération d'augmenter les taux d'imposition suivant l'inflation, soit 0,9%.

Les taux 2014 sont les suivants :

Taxe d'habitation : 13.79 % (13.67 % précédemment)

Taxe Foncière : 19.94 % (19.76% précédemment)

Taxe sur le foncier non bâti : 48.84 % (48.40% précédemment)

4. Vote du budget primitif communal 2014

M. Guy ROGNIN, présente le projet de budget au conseil Municipal, qui le vote à l'unanimité.

5. Participation communale au SEDI liée aux travaux sur le réseau France Telecom

M. le maire informe le Conseil Municipal des frais restants à la charge de la commune pour le renforcement du poste du bas du village (4 927 €), du renforcement du poste village (7 557 €), et l'enfouissement du réseau sur le bas du village (4 510 €).

Le conseil municipal approuve ces sommes et autorise le maire à les payer.

6. Demande de subvention au SEDI pour les candélabres

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention peut être demandée au SEDI, en vue de l'équipement de la grande rue en candélabres. Cette subvention pourrait être de 80 % d'une somme plafonnée à 42 800 €

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer cette demande de subvention.

7. Dossiers d'urbanisme

PC Modificatif de Mme KAPPEL : accepté tacitement

CU Opérationnel : dépôt à la DDT, en attente

DP de M. ODOIT : en attente de pièces manquantes

PC de M. DEL DO : envoyé à la DDT, en attente

8. Questions diverses